Documentation de presse



Congrès des 16/17 septembre 2006 à Sursee

Loi fédérale sur la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est

Embargo dimanche 17 septembre à 10h00

Seules les paroles prononcées font foi !

Exposé de Roger Nordmann, conseiller national

Chers Camarades,

Le 26 novembre, le peuple est appelé à se prononcer sur la *Loi fédérale sur la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est*. Si je précise l'objet du vote, c'est que la confusion atteint des sommets, puisque, à lire et à entendre ce qui se colporte, on a parfois l'impression que l'on va voter sur une contribution d'un milliard au budget de l'Union européenne.

De quoi s'agit-il en réalité ? Eh bien, il s'agit de prolonger de 10 ans la base légale de la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est et de la CEI (regroupement de la majorité des anciennes républiques de l'URSS). Accessoirement, il s'agit de l'adapter à l'évolution de la situation, pour tenir compte des progrès réjouissants atteints par ces pays.

Si le peuple refuse cette loi, la Confédération ne disposera plus de base légale pour l'aide à l'Est, ce qui aura deux conséquences :

- Premièrement, pour les pays de l'Est non-membres de l'Union européenne, l'aide Suisse s'arrêtera à l'expiration du crédit actuel à fin 2007. Or, comme nous le verrons, ces pays ont besoin de cette aide pour poursuivre la transition démocratique et économique.
- Deuxièmement, la Suisse ne pourra pas participer à l'effort européen de cohésion, c'est à dire à l'effort pour mettre à niveau les infrastructure socioéconomiques des dix nouveaux membres de l'Union européenne.

Concernant l'aide à l'effort de cohésion à l'intérieur de l'Union européenne, la Suisse s'est d'ores et déjà engagée à verser 1 milliard sur 10 ans pour soutenir des projets concrets dans les 10 nouveaux Etats membres de l'Union Européenne. Cette dépense fera l'objet d'un arrêté fédéral ultérieur, qui précisera les modalités. Ce « milliard », qui n'ira pas dans les caisses de l'Union, mais directement sur le terrain, n'est donc

Congrès des 16/17 septembre à Sursee

Point 11 de l'ordre du jour: Mots d'ordre en vue des votations fédérales du 26 novembre 2006



qu'indirectement l'objet de cette votation. Et l'enjeu de cette votation dépasse l'aide à la cohésion, puis qu'il concerne non seulement les 10 nouveaux membres de l'Union, mais aussi les anciennes républiques soviétiques, les Balkans, la Roumanie et la Bulgarie, autant de pays dont la stabilité et le développement nous intéressent au premier chef.

Ce n'est évidemment pas un hasard si l'UDC, les Démocrates suisses et la Lega s'attaquent au milliard d'aide à la cohésion par le biais du référendum contre la Loi fédérale sur la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est:

A l'intérieur comme à l'extérieur, la politique de ces milieux consiste à dénigrer la dignité humaine. Or, l'aide au développement, dans ses différentes variantes, est tout d'abord une question de dignité, à double titre. Il s'agit d'une part d'aider les populations concernées à vivres dignement. Et d'autre part, il s'agit, pour un pays riche comme le nôtre, d'être digne de son rang en aidant les pays démunis à sortir la tête de l'eau. En d'autre terme, c'est une question de solidarité. C'est à mon avis la principale raison de voter Oui à cette loi le 26 novembre.

J'en profite ici pour ouvrir une petite parenthèse, car en matière de dignité, le Conseil fédéral avait quelque peu cafouillé en juin, en proposant de compenser les dépenses en faveur des nouveaux pays membres par des coupes dans l'aide aux autres pays de l'Est. Fort heureusement, un accord a pu être trouvé entre le PS, le PDC et le PRD pour corriger cette erreur à l'occasion du débat budgétaire, ce qui fait qu'il n'y aura pas de coupe sur l'aide publique au développement. Le financement se fera par la prolongation de l'effort actuel d'une part, et par le budget général de l'autre. En pratique, on utilisera la part suisse aux recettes venant de l'accord bilatéral la fiscalité de l'épargne. Fin de la parenthèse

Le second point qui insupporte l'UDC dans ce projet de loi, c'est que cette aide s'inscrit dans une réalité européenne que l'UDC cherche justement à nier. Or, comme autrefois envers la Grèce, l'Espagne et le Portugal, l'Union fourni aujourd'hui un colossal effort de solidarité avec ses dix nouveaux pays membres. Elle prévoit d'investir 231 milliards de francs en 7 ans, soit 33 milliard de francs par ans pour stabiliser les nouvelles démocraties et contribuer à leur prospérité. Notre contribution de 100 millions par an demeure donc très modeste en comparaison.

Il était particulièrement légitime que l'UE nous demande de participer également à cette effort, car les accords bilatéraux nous font directement bénéficier du développement à l'est, notamment en terme de marchés d'exportation. Refuser cette contribution reviendrait à resquiller, et c'est exactement la politique proposée par les milieux antieuropéens. Le simple pragmatisme conseille pourtant de ne pas adopter cette attitude, car il est évident que les 25 pays de l'UE seront vraiment mal disposés à poursuivre des discussions avec un resquilleur. On peut donc dire que le milliard de cohésion est le prix du ticket bilatéral. De plus, en terme de migration et de sécurité, le développement reste la seule parade solide et durable.

Mais surtout, le fait de voter Oui le 26 novembre est une manière de dire notre attachement à l'œuvre de pacification, de développement et de solidarité que représente l'Union Européenne. C'est peut-être la première fois que nous pouvons le faire dans les urnes, malgré notre statut aliénant de non-membre.

Congrès du 16/17 septembre à Sursee

Point à l'ordre du jour 11: Mots d'ordre en vue des votations fédérales du 26 novembre 2006



Je ne saurais conclure ce plaidoyer sans relever un étrange téléscopage de l'actualité : l'aide à l'Est est notamment destinée à consolider les institutions démocratiques, au premier rang desquels la séparation des pouvoirs, la non-discrimitation et la liberté de la presse. Or, après avoir attaqué le Tribunal fédéral, puis tous récemment abusé de sa fonction pour révéler l'origine ethnique des deux enfants-violeurs de Rhäzunz, le leader de l'UDC a tenté, sous la férule de son épouse, de faire censurer des caricature dans une émission de la TV publique. Si l'on racontait à des roumains cette étrange histoire, cela les projetterait de 17 ans dans le passé, à l'époque heureusement révolue des époux Ceausescu. Voter Oui le 26 novembre est aussi une manière de rappeler que les Suissesses et les Suisse sont attaché aux droits fondamentaux et à la démocratie, ici comme ailleurs. Ce rappel ne semble hélas pas inutile.

Congrès du 16/17 septembre à Sursee

Point à l'ordre du jour 11: Mots d'ordre en vue des votations fédérales du 26 novembre 2006

